

LA MANCHE LIBRE



6 | La Manche Libre | 15 novembre 2025

Actualités

“On n'a plus d'argent pour protéger nos côtes”

Reportage

Face à la montée du niveau de la mer, une association interpelle l'Etat et les élus pour la protection du littoral.

Elévation du niveau de la mer, érosion, pollution des nappes phréatiques : tirant les enseignements des dégâts causés par les précédentes tempêtes, l'Association de défense du trait de côte du Cotentin (ADTCOC) dénonce l'immobilisme de l'Etat et réclame des mesures concrètes de protection du littoral manchois.

Les risques derrière les cordons dunaires

Sur une grande partie des côtes de la Manche, la géographie est la même : un cordon dunaire sépare la mer des terres, et derrière ce cordon, des zones basses, souvent sous le niveau de la mer, comme à Carolles et Jullouville. “En cas de tempête, et elles sont de plus en plus nombreuses et violentes, la mer passe les dunes, se retrouve dans les terres et provoque, avec les fortes pluies, des inondations”, décrit Denis Lefebvre, président de l'ADTCOC. Les personnes vivant dans ces zones submergées sont alors en danger, mais aussi les stations d'assainissement, qui débordent et contaminent les sols et les cultures côtières. On se souvient de la crise du norovirus qui a fait des ravages dans les parcs à huîtres en 2023...”

Pas de réponse de l'Etat

“Face aux risques d'érosion et de submersion, l'Etat annonce qu'on laisse faire la nature et qu'on doit quitter le littoral parce qu'on n'a plus d'argent pour protéger nos côtes.” Mais ces déménagements sont-ils une solution ? Car il faudra indemniser les délogés – sachant que la Manche compte entre 30 000 et 40 000 habitants sur son littoral – et faire face à d'interminables recours en justice. Sans parler des infrastructures à déplacer et du coût pour l'environnement de la pollution des nappes phréatiques.

Les maires en première ligne

A Barneville-Carteret, le maire David Legouet s'est lancé dans de hardis travaux d'enrochement pour limiter le recul du trait de côte de sa commune. Il se retrouve dès lors engagé dans un bras de fer avec l'Etat qui froine le chantier, entre manque de financements et suivisme doctrinal du code de l'environnement. Or, “lors d'une catastrophe naturelle avec de forts dégâts, l'Etat, à travers ses services, fera porter la responsabilité de la situation sur les élus, les jugeant responsables d'absence de prévention”, prévient Denis Lefebvre. Des travaux sont pourtant réalisables : enrochement, batardeaux, épis rocheux, portes à marées... pour une estimation de 3 000 euros de travaux au mètre linéaire, selon l'ADTCOC. “C'est faisable sur plusieurs années et surtout c'est néces-



Le littoral ouest de la Manche résistera-t-il longtemps aux coups des vents dominants ? Les moyens de résistance autorisés par la loi sont dérisoires, comme ces pieux en bois à Gouville-sur-Mer.

pour la construction et l'entretien d'ouvrages de protection du littoral. Pétition et réunions publiques sont lancées.